

les autres osseuses. Les saillies musculaires siègent en avant et sont au nombre de trois, l'une médiane, les deux autres latérales. Les saillies latérales, constituées par les muscles épitrochléens en dedans et épicondyliens en dehors, se dirigent de haut en bas et convergent vers l'axe du membre de façon à circonscrire une sorte de V dont la pointe est dirigée en bas. Entre les deux branches du V existe, surtout chez les sujets maigres, une dépression très profonde dans laquelle s'enfonce le tendon du muscle biceps, qui forme ainsi la saillie médiane. Le biceps ne remplissant pas complètement l'écartement des deux branches du V, il en résulte une dépression située de chaque côté du tendon. Gerdy a comparé assez exactement les saillies musculaires du pli du coude à un fer de lance, à pointe dirigée en bas et dont la hampe serait représentée par le tendon du biceps.

Les saillies osseuses sont formées de chaque côté par l'épicondyle et par l'épitrochlée, en arrière par l'olécrâne. Ces trois éminences affectent entre elles des rapports dont je ferai mieux ressortir toute l'importance en étudiant l'articulation.

De chaque côté de l'olécrâne, sur la face postérieure du coude, existent deux gouttières dont l'interne, plus étroite, est surtout remarquable par la présence du nerf cubital. Ces dépressions disparaissent, et sont même remplacées par des saillies dans les synovites fongueuses, dans l'hydarthrose de l'articulation du coude. C'est en ce point qu'il faut aller chercher la fluctuation. Si l'on désirait faire une ponction ou une incision, on choisirait de préférence la gouttière externe.

On distingue au coude une région antérieure et une région postérieure, que la plupart des auteurs décrivent séparément. Je trouve préférable d'étudier les diverses couches que présente le coude en procédant de la face antérieure vers la face postérieure.

On y trouve successivement :

La peau ;

Une couche cellulo-graisseuse sous-cutanée antérieure ;

Un plan vasculo-nerveux sous-cutané ;

Un premier plan aponévrotique ;

Un plan vasculo-nerveux sous-aponévrotique ;

Un premier plan musculaire ;

Un plan osseux ;

Un deuxième plan musculaire ;

Un deuxième plan aponévrotique ;

Une couche celluleuse sous-cutanée postérieure ;

La peau.

*Peau.* — La peau qui recouvre la face antérieure du coude est fort mince et permet de voir par transparence les veines placées en dessous. Elle s'excorie facilement lorsqu'on y applique des lacs ou des bandes fortement serrés. On l'a vue se déchirer sous l'influence de tractions énergiques ou de pressions exercées de l'intérieur à l'extérieur par les surfaces osseuses luxées ou fracturées. Elle présente un pli transversal lorsque l'avant-bras est fléchi sur le bras ; mais, ce qu'on n'a peut-être pas fait assez remarquer, c'est que ce pli s'efface complètement dans l'extension du bras et ne saurait, par conséquent, servir de point de repère ; il est donc très loin de ressembler, sous ce rapport, aux plis du